

## Communiqué du Réseau national des ÉSPÉ

La réforme de la formation initiale des enseignants prévoit que le concours actuellement placé en fin de master 1 ait lieu en fin de master 2 à partir de la session 2022. Cette évolution s'accompagnera d'un renouvellement de la formation en master MEEF, avec l'objectif de dispenser une formation plus cohérente et progressive au métier d'enseignant sur deux années.

Le réseau national des ÉSPÉ demande qu'à titre transitoire l'inscription aux concours de recrutement de la session 2021 ne soit possible que pour les étudiants inscrits en 2<sup>e</sup> année de master ou titulaires d'un master.

Réserver le concours 2021 aux seuls candidats inscrits en M2 ou titulaires d'un master permettrait d'accompagner la préparation des étudiants non lauréats en 2020, en adaptant pour une unique année la formation proposée actuellement en M2. Ce dispositif préserverait l'intégrité du nouveau master MEEF au moment stratégique de sa mise en place, pour lui permettre de répondre aux objectifs visés par la réforme.

Par ailleurs, dans le cadre des discussions actuelles du groupe de travail sur l'évolution des concours de recrutement des enseignants et des conseillers principaux d'éducation, le Réseau national des ÉSPÉ tient à rappeler son attachement à un concours évaluant l'ensemble des compétences professionnelles attendues à l'entrée dans le métier, afin d'assurer la cohérence entre les objectifs de formation et les critères de sélection au concours.